

## Bourse de développement en enseignement

**But:** Contribuer à améliorer des habiletés pédagogiques qui seront bénéfiques pour les étudiantes et les étudiants en science infirmière ainsi que pour les membres du corps professoral.

**Objectifs:** Octroyer des fonds à un membre de l'ACÉSI-RA qui l'assisteront à :

- développer ou à implanter une stratégie d'enseignement innovatrice, ou
- développer une expertise pédagogique.

**Fonds:** **2 bourses de 2 000\$** pouvant être appliquées aux dépenses associées à :

1. développement ou implantation d'une stratégie d'enseignement innovatrice;
2. développer une expertise pédagogique (frais de voyage ou frais d'inscription à une conférence, frais de scolarité, consultation auprès d'experts, etc).

**Date limite :** **le 10 avril 2017**

**Exigences:** Rédiger une lettre de demande de financement de deux pages. La première page inclut le nom du requérant, l'employeur/statut d'emploi, l'adresse postale, l'adresse courriel et le numéro de téléphone/télécopieur. La deuxième page inclut : a) la pertinence de la demande et sa contribution au développement des connaissances dans le domaine de l'enseignement en science infirmière; b) le but, les résultats anticipés ainsi que la méthode utilisée pour réaliser le projet; ou le plan pour développer une expertise pédagogique; c) les raisons justifiant la demande de fonds et la façon que les fonds seront utilisés (mini-budget); et d) le plan de diffusion et de partage des résultats du projet auprès des collègues et/ou des étudiantes et étudiants. **À la deuxième page, vous ne devez pas inclure des informations qui vous identifient (aucun nom et ne pas faire mention de l'université).**

\*Envoyez votre demande par courriel à la présidente du comité d'éducation. Cette dernière fera suivre la deuxième page aux membres du comité pour évaluation.

**Critères:** **Uniquement les membres de l'ACÉSI-RA peuvent présenter une demande.** La demande peut être présentée en français ou en anglais. Les fonds reçus doivent être utilisés dans les 12 mois suivant la réception et ne peuvent pas être utilisés pour la recherche. La personne qui reçoit des fonds est fortement encouragée à faire une présentation dans le cadre de la conférence annuelle de l'ACÉSI-RA l'année suivante. Si la personne ne peut pas être présente, elle doit soumettre un rapport de 1-2 pages à la présidente du comité d'éducation en avril 2018 décrivant l'utilisation des fonds reçus. **Les membres du comité d'éducation peuvent soumettre une demande, mais ils ne pourront pas prendre part à l'évaluation des demandes.**

**Envoyez à :** Mary Lou Batty, Présidente, Comité d'éducation de l'ACÉSI-RA

**Courriel:** [mbatty@unb.ca](mailto:mbatty@unb.ca)

**Adresse:** Faculty of Nursing, University of New Brunswick  
PO Box 4400, Fredericton, NB E3B 5A3

Les candidates ou les candidats choisis seront avisés le 22 mai 2017. Ceux-ci seront formellement reconnues lors de la réunion annuelle de l'ACÉSI-RA qui aura lieu à l'Université de Moncton, campus de Moncton du 8 au 10 juin 2017.